

Transformation de la route de Suisse. Versoix en profite pour améliorer la qualité de vie!

Route de Suisse impraticable dans le sens chemin de Montfleury jusqu'à la route de Sauvigny dès janvier 2018!

LA PHASE 2

La seconde phase sera mise en sens unique (Genève-Vaud) et la vitesse limitée à 40 Km/h. Les travaux débuteront au cours du mois de janvier 2018 pour une durée approximative de 10 mois.

Ce tronçon d'une longueur d'environ 900 mètres sera soumis aux mêmes travaux entrepris avec succès au cours de la phase 1 (de la frontière vaudoise au ch. de Montfleury). Du béton désactivé (mélange de sable gris et de cailloux concassés) recouvrira le trottoir et la piste cyclable. La chaussée sera ultérieurement habillée d'un revêtement phonoabsorbant.



En novembre, les commerçants établis sur le périmètre de la phase 2 ont déjà pu assister à une séance d'information.

LE PROJET ET LES CHANTIERS

Entrepris en mai dernier, la première phase des travaux de requalification de la route de Suisse arrive à son terme. Celle-ci représentait le lancement d'un projet de transformation de la route de Suisse, traversant la commune sur une distance de 2km4, pilotée par l'Etat de Genève et subventionnée par la Confédération.

La Ville de Versoix profite de cet important chantier pour réaménager certaines de ses infrastructures en coordination avec le chantier principal.

La rénovation de l'Ancienne-Préfecture, en bordure de la route de Suisse, a commencé en automne 2017 et se poursuivra pendant 2 ans.

Les rues du Bourg connaissent également un rafraîchissement avec, notamment, un revêtement au sol en béton désactivé (mélange de sable gris et de cailloux concassés) alors qu'une concertation autour de la Place du Bourg a été menée avec les commerçants et les habitants.

UNE NOUVELLE VOIE POUR VERSOIX

La transformation de la route de Suisse va permettre de pacifier le trafic automobile au cœur de Versoix, d'aménager des pistes cyclables confortables et des espaces de qualité pour les piétons. Par ces multiples qualités, ce projet représente parfaitement l'esprit de la Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée que l'Etat de Genève commence progressivement à mettre en œuvre.



DÉVIATIONS ET ITINÉRAIRES CONSEILLÉS

Les chantiers nécessiteront des mesures de circulation exceptionnelles:

- Les usagers de la route arrivant depuis Mies en direction de Genève sont invités à emprunter la route de l'Etraz, à contourner la ville pour rejoindre le giratoire des Fayards
- Le chemin de Montfleury est mis en sens unique, en direction de la route de l'Etraz, pour garantir une meilleure répartition du trafic
- Des panneaux sont installés afin d'indiquer un itinéraire réservé aux cycles
- Le parcours de la ligne V des TPG est bousculé; l'arrêt Pont-Céard est déplacé sur la route de Sauvigny, les arrêts Port-Choiseul ne seront plus desservis et celui de Montfleury le sera uniquement dans un sens durant toute la durée du chantier (informations complémentaires sur www.tpg.ch)

RESTEZ INFORMÉ

- Séance d'information publique le 5 décembre (voir agenda communal)
- www.versoix.ch
- A la «Maison de projet» sise route de Suisse 57
Permanence tous les mardis de 16h00 à 18h30
- Par Newsletter
- Via la page Facebook «Ville de Versoix»
- Dans les pages «Mairie» du Versoix Région
- Fiches Info Mobilité diffusées par le DETA (Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture, www.ge.ch/infomobilité)
- Des questions? routedesuisse@versoix.ch

